



CERTIFICAT D'ALIMENTARITE

Saint Georges de Reneins, le 22/11/10

Les constituants de notre référence HOR'ABS 10 SA BLANC 03001 G1B + PEB répondent aux critères définis par les directives ou normes suivantes:

- Directives 2002/72/CE concernant les polymères en contact avec les denrées alimentaires,
- Résolution AP (89)1 concernant les matières colorantes en contact avec les denrées alimentaires (les substances colorantes employées sont autorisées dans une limite de migration spécifique)
- Nous attirons votre attention sur le possibilités de migration de certains éléments dans les denrées alimentaires. Pour cette raison, les articles finis ne doivent pas être utilisés comme contenant pour en particulier, les corps gras, les produits alcooliques et les produits vinaigrés.

P. Ronzon
Products and Process Technical Manager



GAILLON Site

GAILLON SAS | Route de Nuits | 69830 Saint Georges de Reneins | France
Tel.+33(0)4 74 67 79 10 | Fax. +33(0)4 74 67 79 11 | www.vitasheetgroup.com
S.A.S au capital 2 480 750 € | RCS Villefranche B 673 780 326 | SIRET 673 780 326 00017 | APE 2221 Z | N° TVA FR88673780326